

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 85 (1956)
Heft: 2

Artikel: La défense de l'enfance
Autor: Evrard, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation de la personnalité postule donc l'éducation du cœur en même temps que l'élévation de l'intelligence, elle est le dressage de la volonté. Or, cette formation accomplie sous le regard de Dieu, avec l'aide de sa grâce, reste l'essentiel de notre enseignement catholique. En sommes-nous si convaincus que nous y pensons chaque jour ?

Mgr HAMAYON,
(*L'Ecole*).

La défense de l'enfance

La mobilité sociale, les séparations de la guerre, l'accroissement du nombre de divorces, l'emprise sur les loisirs de la radio, de la presse et du cinéma sont autant de signes d'une crise de croissance des sociétés. Ces phénomènes trouvent leurs plus profondes répercussions dans le psychisme instable de l'enfant. La névrose d'abandon, la paresse scolaire, la dégradation du sens moral, une affectivité qui n'arrive pas à s'extérioriser seront les premiers symptômes de son inadaptation au milieu scolaire ou familial. Plus tard, la délinquance juvénile sera la forme la plus apparente mais pas toujours la plus dramatique de son inadaptation à la vie sociale.

Le problème existe dans de nombreux pays. En France, l'Union nationale des associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (UNAR) tente de prévenir le mal par une réadaptation.

Fléaux sociaux...

Ce sont uniquement les inadaptés, à l'exclusion des enfants frappés de déterminismes biologiques ou héréditaires, que l'UNAR se propose de dépister et de guérir. Mais le domaine est d'autant plus vaste qu'il est aussi important, et certainement plus fructueux, de remédier aux causes que de traiter les effets.

Les premières lignes de force de son action seront donc dirigées vers les pouvoirs publics : l'alcoolisme, les conditions de logement, l'influence de la presse et du cinéma sont très souvent à l'origine de troubles qui vont jusqu'à la délinquance juvénile ¹). Sur un autre plan, les anomalies familiales (divorce, abandon, enfants naturels) sont d'autres causes d'inadaptations sur lesquelles l'UNAR se doit d'informer l'opinion publique.

¹ Rappelons l'intéressante étude du docteur Frédéric Wertham sur l'influence des « crime comic-books : » *Seduction of the Innocent*.

... et démons familiaux

Même une famille normale, une « famille conjugale » recèle des dangers pour la réceptivité particulièrement sensible des enfants et pour leur aptitude à tirer parti ou à souffrir des moindres faiblesses de leur éducation. Et, ce qui est plus grave, les troubles de cet ordre ne se révéleront souvent qu'à la sortie de l'adolescence.

Des parents trop impérieux peuvent étouffer l'originalité des enfants, mais une éducation trop molle les gâte. Les éducations discordantes, dues au désaccord des parents, ou plus souvent à la présence de grands-parents, les éducations impulsives oscillant entre des gâteries excessives et des sévices extrêmes ne laissent à l'enfant pour seule échappatoire que la ruse et la dissimulation.

La meilleure volonté peut exercer ses ravages sur le terrain maléable du psychisme de l'enfant. Un philosophe français, Emmanuel Mounier, dénonçait il y a quelques années sous le titre de « démons familiaux » d'autres fléaux, mais non des moindres, qui sont la tendresse accaparente, les rivalités entre le père et la mère pour l'amour de leurs enfants, les incidences furtives de la sexualité, la quotidienneté et la promiscuité familiale. « C'est une grande tentation écrivait Mounier, d'enchaîner ses enfants à la ligne de son idéal ou de les charger du poids de ses échecs. »

En fait, on peut si souvent se tourner vers la famille pour l'accuser des premiers heurts de l'enfant lors de son entrée dans la vie que l'UNAR a été amenée à promouvoir une « école des parents ».

Première aventure de l'enfant : le milieu scolaire

L'adaptation n'est rien d'autre que l'accord d'un individu avec son milieu. Dans certains cas d'inadaptation, on aura donc à agir sur le milieu plutôt que sur l'individu. Ainsi, par excès de qualification, il peut exister un écart entre les possibilités d'un apprenti ou d'un ouvrier et le champ de réalisation qui lui est offert. Mais d'une façon générale, l'inadaptation est un phénomène personnel qui se manifeste lors du premier changement de milieu : le passage du milieu familial au milieu scolaire. La paresse scolaire, phénomène le plus connu parce qu'apparent, est l'un des types d'inadaptation enfantine.

C'est donc à ce niveau que peuvent avoir lieu les premiers dépistages. De mauvais états somatiques, des déficiences de la vue ou l'audition, des maladies chroniques peuvent avoir des effets sur l'activité scolaire, mais relèvent de la thérapeutique médicale. Par contre, les troubles du comportement (agressivité, turbulence ou lenteur, anxiété, école buissonnière, vols, manifestations sexuelles) exigent une étude poussée de la psychologie de l'enfant.

Un exemple : l'Institut Claparède

Le fonctionnement de l'Institut Claparède à Paris, affilié à l'UNAR peut illustrer alors le mécanisme du traitement d'un enfant dont, après examen, on a établi qu'il ne relevait ni de la thérapeutique médicale, ni de mesures pédagogiques particulières (classe de perfectionnement pour arriération mentale par exemple).

Les troubles du caractère, de la psycho-motricité peuvent être traités directement par le Centre. Dans la plupart des cas, il n'est pas indiqué de séparer l'enfant de son milieu familial. D'autant plus que c'est souvent par carence affective que l'enfant se dérègle. Il bénéficiera alors d'un traitement psychothérapique en liberté, hors de la pension ou de l'école. C'est également la méthode utilisée par les « child guidance clinics » aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Préalablement une enquête médico-psychologique sera effectuée. A l'assistance sociale incombera le rôle de recueillir des renseignements sur les conditions sociales, les antécédents familiaux, le développement de l'enfant, son comportement. Il appartiendra au psychologue d'explorer l'intelligence, l'affectivité, la psycho-motricité. Le neuro-psychiatre pourra alors réaliser le travail de synthèse et définir une psycho-thérapie.

Dans les cas les plus simples, quelques entretiens suffiront pour démêler les interréactions entre parents et enfants, pour analyser et démontrer les mécanismes psychologiques en vue de mettre à jour les besoins responsables des troubles et rétablir ainsi un équilibre compromis.

Dans les cas plus sérieux, un traitement devra être appliqué individuellement à l'enfant pendant plusieurs mois à raison de deux ou trois séances par semaine. Ses jeux, ses dessins, ses propos permettront de le sonder et de mettre à jour ses motifs. Travail long et délicat qui exige avant tout que l'enfant soit mis en confiance. Une assistance sociale suivra parallèlement les parents qui pourront s'enquérir ainsi des progrès de l'enfant et solliciter ses conseils.

Si le chiffre avancé de 500 000 enfants et adolescents inadaptés en France se révèle exact, c'est donc à une tâche gigantesque que s'attelle l'UNAR. Mais en regard des délinquants en puissance, des éternels inadaptés incapables de s'intégrer à leur profession ou à leur milieu, l'effort vaut qu'on s'y attache. L'œuvre de l'UNAR dépasse l'assistance individuelle pour être d'une portée sociale indiscutable.

PIERRE EVRARD.

(Unesco)